

Proposition de mesures de prévention de la diffusion du COVID-19

20 mars 2020

La maladie à coronavirus 2019, abrégée en COVID-19, est une maladie infectieuse émergente de type virale, responsable à partir de novembre 2019 à Wuhan (en Chine) d'une épidémie mondiale. Les principaux symptômes sont la fièvre, la toux sèche et la gêne respiratoire. La maladie connaît actuellement une expansion rapide y compris au Burkina Faso. La transmission aérienne et les simples contacts peuvent être sources de propagation. Les points qui suivent ont pour objectif de donner quelques éléments pour faciliter **la continuité des activités de la réponse humanitaire** en WASH au Burkina Faso.

Pour rappel, en 2020, ce sont 1,9 millions de personnes qui sont dans le besoin d'assistance humanitaire en WASH, dont 1,05 millions ciblées. En Mars 2020, près 800 000 personnes sont déplacées. La présence de la COVID-19 oblige donc à **adapter** les moyens des opérations et de coordination et, surtout, de **continuer à fournir l'assistance urgente à la population en besoin**.

Les recommandations à observer pour le déroulement des activités de la réponse WASH sont les suivantes :

Pour toute activité liée à l'eau :

(Construction/réparation/réhabilitation d'un point d'eau)

- Sensibiliser les gestionnaires du point d'eau aux mesures de prévention
- Mettre en place des **comités d'hygiène** du point d'eau dans les zones à fort risque
- Prévoir le nettoyage ou désinfection du robinet ou de la pompe régulièrement
- Prévoir dans la mesure du possible la mise en place de règles pour les queues d'attente aux points d'eau (distance entre les personnes >1 mt, éloigner les enfants et éviter les rassemblements de personnes, lavage des mains avant d'opérer la pompe ou le robinet)
- Installer un dispositif de lavage de mains avec savon au niveau du point d'eau sous la responsabilité du gestionnaire du point d'eau ou comité d'hygiène
- Installer au point d'eau ou distribuer aux gestionnaires du matériel d'information (affiches/flyers) avec les messages clé de prévention et les règles à respecter pour les queues d'attente
- Spécifiquement pour l'approvisionnement en camions citernes : Multiplier les points de distribution pour éviter les rassemblements de plus de 30 personnes et assurer la distance de sécurité

Pour toute activité liée aux distributions :

(Distributions de savon, de seaux, de kits, d'aquatabs, de coupons, etc.)

- Privilégier/renforcer l'approche *cash transfer* où possible en alternative aux distributions
- Limiter de tranche de distribution à 30 personnes par site (organiser plusieurs distributions successives ou parallèles si besoin)
- S'assurer qu'une distance de sécurité de minimum 1mt puisse être possible entre les bénéficiaires eux-mêmes et entre les bénéficiaires et le personnel des ONG
- Demander aux bénéficiaires de venir 1 personne par ménage
- Prévoir dispositifs de lavage de mains avec eau et savon sur les sites de distribution et rendre lavage de mains obligatoire pour tous à l'entrée du site de distribution
- Profiter des distributions pour renforcer les messages de sensibilisation avec mégaphone sur les 4 messages clé du COVID-19 et surtout le lavage des mains.
- Listes d'émergences : utiliser des méthodes qui limitent les contacts et prévoir du matériel désinfectant
- Prévoir que le personnel qui conditionne et manipule les kits doivent s'assurer de se laver les mains avant le conditionnement
- *Se référer également aux orientations du Cluster Sécurité Alimentaire pour les distributions*

Pour toute activité liée aux formations :

(Formation d'artisan réparateur/ de gestionnaire de points d'eau/ AUE / des promoteur a l'hygiène/ de clubs d'hygiène scolaire, etc.)

- Limiter la participation à des petits groupes à 10 personnes maximum
- Tenir la formation ou la rencontre à l'extérieur si possible avec respect de la distance minimum de 1 mètre entre les participants
- En cas de réunion ou contact à l'intérieur d'une pièce, désinfecter les mains à l'entrée de la salle à l'aide d'une solution hydroalcoolique, éviter le contact physique, respecter la distance de 1 mètre entre les personnes, aérer la salle régulièrement
- Utiliser des pièces dont l'ergonomie favorise le respect de la distance minimum (tenir compte de la capacité de la salle et prévoir 1 /3 des participants)
- Eviter autant que se peut d'établir les listes de présences et d'imprimer des documents qui doivent être circulées pendant la réunion
- Favoriser l'utilisation des récipients et outils à usage individuel au cours de la réunion.
- Désinfecter la table, les chaises, les objets et les superficies touchées avant et après la réunion

Pour toute activité liée aux construction ou réhabilitation de latrines :

- Sensibiliser les maçons et les ménages bénéficiaires sur les mesures de prévention du COVID-19 et surtout sur le lavage permanent des mains
- Maintenir les distances de sécurité entre le personnel de l'ONG, les maçons, les bénéficiaires
- Prévoir la mise à disposition d'un dispositif de lavage des mains au savon, et s'assurer de l'approvisionnement en eau
- Prévoir la distribution du kit d'utilisation et entretien des latrines

Pour toute activité liée aux sensibilisations aux bonnes pratiques d'hygiène :

- Eviter les séances de sensibilisation de masse avec rassemblements de personnes, privilégier surtout la communication par radio.
- Organiser les focus groupes à l'extérieur (max 10 personnes) et les porte-à-porte tout en respectant les distances de sécurité de 1 mètre des promoteurs avec les ménages
- Suspension de l'organisation d'évènement de promotion à l'hygiène (journée de salubrité, théâtre, animation publique, etc.)
- Engager les autorités locales pour démarrer la communication officielle, s'appuyer sur cette communication officielle pour relayer le message
- Profiter de toutes les activités de sensibilisations pour transmettre des messages sur le coronavirus
- Mettre des affiches de sensibilisations dans les lieux publics comme les restaurants, les services, les marches en langue locale.
- Poster des sensibilisateurs au niveau des points stratégiques des villes pour passer les messages clés de prévention

De façon transversale pour toutes les activités :

- Renforcer toutes les activités de mise en place de lave-mains/ dotation de kits de lavage de mains
- Renforcer dans toutes les activités la transmission de messages sur le lavage des mains et les mesures de prévention
- Privilégier/renforcer l'approche *cash transfer* pour limiter les contacts et les risques de propagation
- Former le personnel de l'ONG et les collaborateurs communautaires sur les dangers et sur la prévention du COVID-19
- Mise à disposition de d'équipement de protection individuel pour votre personnel (dotation en gel hydroalcoolique ou à base de chlore)

- Le porte du masque est conseillé uniquement pour le personnel qui est déjà malade ou pour le personnel qui doit être en contact avec un public-cible déjà connu comme étant infecté. Il ne faut pas promouvoir l'utilisation du masque par le personnel lors des activités pour ne pas créer une stigmatisation et une mauvaise communication vis-à-vis des bénéficiaires.
- Télétravail ou suspension du travail pour tout personnel malade, pour les catégories à risque, ou personnel ayant voyagé à l'étranger dans les 3 dernières semaines (quarantaine obligatoire de 14 jours pour toutes personnes arrivant de l'étranger)
- Privilégier la communication par téléphone avec les équipes plutôt qu'en face-à-face
- Privilégier l'organisation des réunions en virtuelle plutôt qu'en présentiel
- Limiter les déplacements et les missions d'une zone à l'autre du pays au strict minimum surtout éviter les visites du personnel venant des foyers à haut risque comme Ouagadougou
- Employer le nombre minimal de personnel pour le déroulement des activités

Les mesures indiquées doivent être observées de façon général lors de toute intervention :

- Dans les sites de distribution
- Dans les sites d'accueil temporaire des déplacés
- Dans les ménages hôtes
- Dans les communes en générale

Collaboration avec le Cluster Santé:

Piliers de la réponse sanitaire	Contribution du Cluster WASH
La surveillance, incluant les points d'entrée et Equipe d'intervention rapide	Si au cours des activités le personnel des ONG rencontre ou vient à connaissance de cas de personnes présentant les symptômes du COVID-19, isoler la personne et signaler le cas aux autorités sanitaires.
La communication du risque et engagement communautaire	Profiter de toutes les interventions WASH pour transmettre des messages sur la prévention du COVID-19, en s'alignant avec les messages officiels du Ministère de la santé.
Prévention et contrôle de l'infection incluant l'approvisionnement en intrant	La fourniture des services WASH doit continuer même à destination des personnes ou foyers qui pourront se retrouver infectés par le virus, tout en adoptant les mesures de protection du personnel et d'isolement nécessaire pour éviter une ultérieure propagation du virus.
Prise en Charge des cas et capacitation des régions sanitaires	Fourniture de services WASH et distribution de kits WASH aux structures sanitaires qui pourraient être amenés à accueillir des cas de malades à COVID-19.

Outils et messages de communication:

Le Ministère de la Santé a mis en place un groupe thématique "Communication des risques et engagement Communautaire" duquel le Cluster WASH fera partie. Cette commission est chargée d'élaborer une stratégie de communication et des outils de communication officiels et standardisés (posters, flyers, etc.) autour du COVID-19, avec l'appui de l'UNICEF et de l'OMS.

Ces outils pourront s'inspirer des outils déjà disponibles au niveau international mais qui devront être traduits en français et adaptés au contexte Burkinabé. Tous ces outils seront mis à disposition des membres du Cluster WASH une fois disponibles.

En attendant, veuillez renforcer les messages habituels WASH sur les bonnes pratiques d'hygiène avec un focus particulier sur le lavage des mains et de la prévention de la contamination de maladies.

***Attention** : pour ne pas semer la panique auprès des populations bénéficiaires et pour ne pas créer d'effet pervers ou de stigmatisation, il est conseillé de **ne pas communiquer explicitement sur le COVID-19** tant qu'une communication officielle n'a pas été faite par les autorités sanitaires sur place. Le personnel des ONG WASH doit engager les autorités locales pour démarrer la communication officielle et s'appuyer sur cette communication officielle pour relayer le message. En attendant cela, le personnel peut parler généralement de « maladies contagieuses » sans mentionner explicitement le coronavirus ou COVID-19.*

Rappel : les 04 messages clé de la prévention des maladies à transmission aérienne

1. Lavez-vous fréquemment les mains avec de l'eau et du savon (tout en assurant une bonne gestion de l'eau usée)
2. Couvrez-vous la bouche et le nez lorsque vous toussiez ou éternuez (au pli du coude ou dans une serviette qu'il faudra disposer dans une poubelle adéquate)
3. Evitez tout contact rapproché avec toutes personnes présentant les symptômes d'un rhume ou de la grippe
4. Consultez un médecin en cas de fièvre, de toux ou de difficultés à respirer et référer au centre de santé le plus proche toute personne qui présente ces symptômes



(Source: UNICEF)